

Prénom / Nom du Salarié

Adresses du salarié

CP et commune

A (*Commune de l'entreprise*), le (*date*)

Objet : Information sur la mise en place de l'activité partielle liée aux circonstances exceptionnelles de l'épidémie COVID-19

Madame, Monsieur.....,

Nous faisons actuellement face à une situation exceptionnelle et inédite sur notre territoire, avec l'impératif devoir de lutter de façon solidaire et efficace contre l'épidémie de Coronavirus qui nous touche.

Au regard de la situation actuelle liée à l'épidémie de COVID-19, et compte-tenu des mesures gouvernementales actuellement en vigueur, nous allons être contraints de mettre en place une mesure d'activité partielle liée à ces circonstances exceptionnelles au sein de notre entreprise (*Raison Sociale*).

Cette mesure se traduira par la fermeture temporaire de nos différents services liée à l'arrêt exceptionnel et temporaire de notre activité.

Le comité social et économique a été consulté le (date) et a émis un avis favorable. Valable pour les entreprises disposant d'un CSE (obligatoire dans les entreprises de + de 11 salariés).

A titre informatif, l'Administration nous autorise à mettre en œuvre, dès à présent, cette mesure d'activité partielle. Concomitamment, nous faisons les démarches déclaratives nécessaires auprès de la plateforme numérique dédiée.

(A noter : Le Ministère du travail donne 30 jours aux entreprises pour déclarer leur activité partielle, avec effet rétroactif)

Nous vous rappelons qu'avant de mettre les salariés en activité partielle, l'employeur doit mettre en œuvre toutes mesures permettant de limiter le recours à l'activité partielle telles que le travail à distance lorsque cela est possible, le solde des congés de la période en cours et les RTT acquis.

Nous allons déposer auprès de la DIRECCTE le (*date*) une demande d'activité partielle pour une période de, allant duau.....

Vous serez donc placé(e) en situation d'activité partielle et ce, pour une durée liée à l'évolution de la situation et des mesures gouvernementales prises.

Le système d'activité partielle en vigueur à la date de la présente prévoit le versement d'une indemnité, vous vous verrez verser, pour les heures perdues, une indemnité équivalant à 70 % de votre salaire brut de référence.

Nous reviendrons vers chacun d'entre vous pour vous informer des dates retenues en fonction de votre situation individuelle.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'évolution de la situation et de la date envisagée de reprise de l'activité.

Une information complémentaire sur les modalités d'indemnisation de l'activité partielle vous sera transmise dans les meilleurs délais.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nom / prénom du Gérant + Logo Entreprise